



Préavis 10/2017

Remplacement de la conduite d'eau potable de défense incendie au lieu-dit « La Chesaude » avec demande de crédit

EXTRAIT

**du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2017 du
Conseil communal de Forel (Lavaux)**

Présidence : Monsieur Eric Mercanton

Le Conseil communal de Forel (Lavaux)

Vu le préavis municipal n° 10/2017,
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « La Chesaude »
2. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux pour un montant de Fr. 410'000.- par un emprunt d'au maximum Fr. 330'000.-, amorti sur 30 ans au maximum, conformément au point 4 du préavis

puis l'amendement (voté et accepté) suivant s'ajoute aux conclusions :

3. qu'une participation de 50 % du coût de la réfection du chemin privé, correspondant à la part de la chaussée non touchée par la pose de la conduite d'eau potable, et qui constitue en l'occurrence une réelle chance pour les propriétaires concernés de le refaire entièrement, sera mise à charge de ceux disposant d'un accès à ce chemin. En effet, ce chemin étant privé, sa réfection ne doit pas être à la charge complète de la commune.

Ainsi délibéré en séance du 15 décembre 2017.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Mercanton

Président

Line Pabst

Secrétaire

